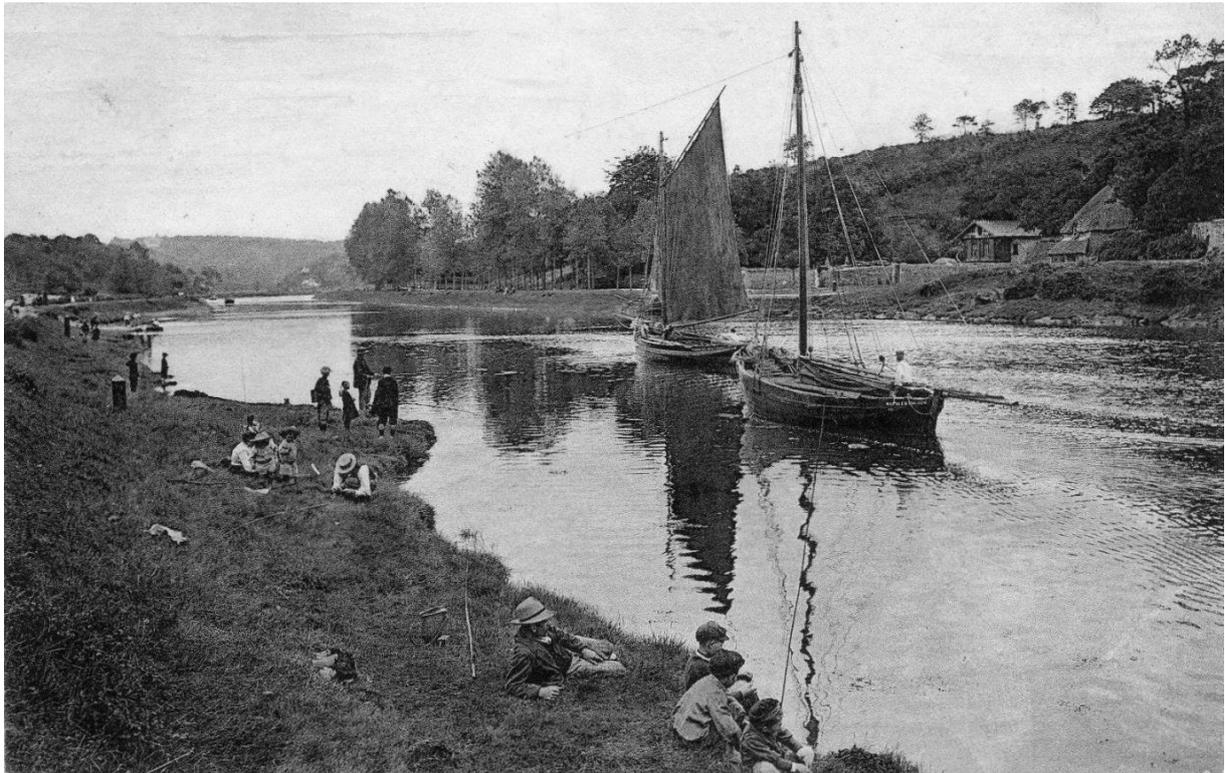




## Histoire maritime de Bretagne Nord

# Autour du mot CIRGUER

Dans le livre "Ile de Batz, marins et bateliers"<sup>1</sup>, ainsi que dans l'article<sup>2</sup> qui en a été tiré pour la revue Le Chasse-marée, en évoquant le halage en rivière de Morlaix, j'avais présenté un mot en usage sur l'île de Batz, "cirriguer", dont je qualifiais l'origine "d'obscur". Des courriers récents de lecteurs m'ont permis d'y voir plus clair et je me propose ici de faire le point sur le sujet.



*Deux gabares descendent la rivière de Morlaix à lège pour aller pêcher du sable à basse mer. La Marie-Françoise n'a pas hissé sa grand-voile ; le patron est à la barre et chaque équipage de gabare, composé deux hommes, cirgue sur le chemin de halage.*

### Le cirgage en rivière de Morlaix

"Cirguer" désigne l'action de haler à la cordelle, c'est-à-dire de faire avancer un bateau en tirant sur une corde depuis la berge<sup>3</sup>. Les chemins de halage le long des rivières sont là pour

<sup>1</sup> Ile de Batz, marins et bateliers, Yann Riou et Henry Kerisit, Skol Vreizh, Morlaix, 2017, 142 pages.

<sup>2</sup> Article "Marins et bateaux de l'île de Batz", Yann Riou, Chasse-Marée n°292, janvier 2018, pp 38-49.

<sup>3</sup> Sur beaucoup de rivières du sud-ouest, la cordelle est appelée "**corde de tire**", et "haler" : "faire la tire". Voir par exemple "Isle était une rivière, souvenirs d'une famille de gabariers", Roger Servente, Les Editions de l'Entre-deux-Mers, Saint-Quentin-de-Baron, 2011. Ou encore "Bateliers du Lot", Pierre Poujol, Editions du Rouergue, 2015. *Les femmes et les enfants étaient quelquefois employés à la tire, p. 143.* Du côté de la Loire, on parle simplement de "**corde à haler**" ; voir "Bateliers sur la Loire, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>", la vie à bord des chalands", Françoise de Person, C.L.D., Chambray-les-Tours, 1994, 268 p. Paul Chaussard, de son côté, signale la forme "**verdon** : corde légère, longue de deux à trois cents pieds, utilisée pour le halage à col ; autre corde mince et plus courte servant à la voilure", dans "La marine de Loire", éditions Horvath, Roanne, 1980, 191 p.

Avril 2018 Yann Riou

<http://www.histoiremaritimebretagenord.fr/>

[Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 2.0 France](#)





## Histoire maritime de Bretagne Nord

nous rappeler que la pratique était généralisée autrefois, avant l'apparition des moteurs. Sur la berge, il y avait des chevaux ou des bœufs, suivant les zones géographiques, après l'interdiction du halage à col d'homme (loi Freycinet, 1879). Bien souvent cependant, pour des raisons compréhensibles de coût, le patron de l'embarcation privée de vent et/ou de courant porteur préférait mettre son équipage à terre et le faire tirer sur la remorque improvisée.

Les anciens marins de l'île de Batz parlent de "cirgage" pour désigner le "halage". Tous en ont entendu parler et situent son extinction dans l'immédiat après-guerre, la généralisation des moteurs à bord des unités dédiées au transport en étant désigné comme l'unique responsable. Jacquot Cabioch, né en 1930, a eu l'occasion de cirguer à bord de l'Anne-Marie<sup>4</sup> alors qu'il était jeune inscrit maritime. C'est à lui que nous devons les précieux renseignements sur cette pratique d'un autre âge.

Quand le bateau n'avancait plus alors qu'il remontait la rivière, le patron faisait hisser une extrémité de la cordelle en tête de mât. Pour cela, c'est la drisse de foc qui était utilisée. La cordelle<sup>5</sup> était soigneusement lovée sur le pont, toujours prête à l'emploi. Ce cordage léger (du 8) était appelé *linenn* en breton. Les îliens d'ailleurs ne parlent pas de "cordelle" mais de "ligne". Une fois la ligne en place, le patron restait seul à la barre et faisait descendre son équipage pour tirer sur la ligne depuis le chemin de halage. Les marins n'avaient pas de harnais<sup>6</sup> particulier pour cela, contrairement aux haleurs de péniches en rivière où la pratique faisait partie du quotidien. La ligne était directement posée sur l'épaule, *al linenn var ar skoaz*, avec éventuellement le couvre-chef pour se protéger un peu. *Al linenn en douar ha tri er meaz!* disait le patron, la ligne à terre et trois à l'extérieur. Il ne restait plus qu'à aller à destination, du moins à haler tant que le chemin le long de la rive le permettait. Une fois l'opération terminée, l'équipage remontait à bord et la ligne, qui avait inévitablement pris l'eau, était soigneusement "paquée" et mise à sécher dans les haubans.

Le cirgage était possible et prévu rive gauche de la rivière de Morlaix, en amont de Lannuguy, ainsi que sur les rives de la Penzé, également rive gauche, en amont de Lanneunet (en Plouénan). Sur ce bord de la Penzé, les anciens ont gardé le souvenir d'une rive qui se prête tant bien que mal au halage mais où parler de chemin de halage est réellement abusif.

---

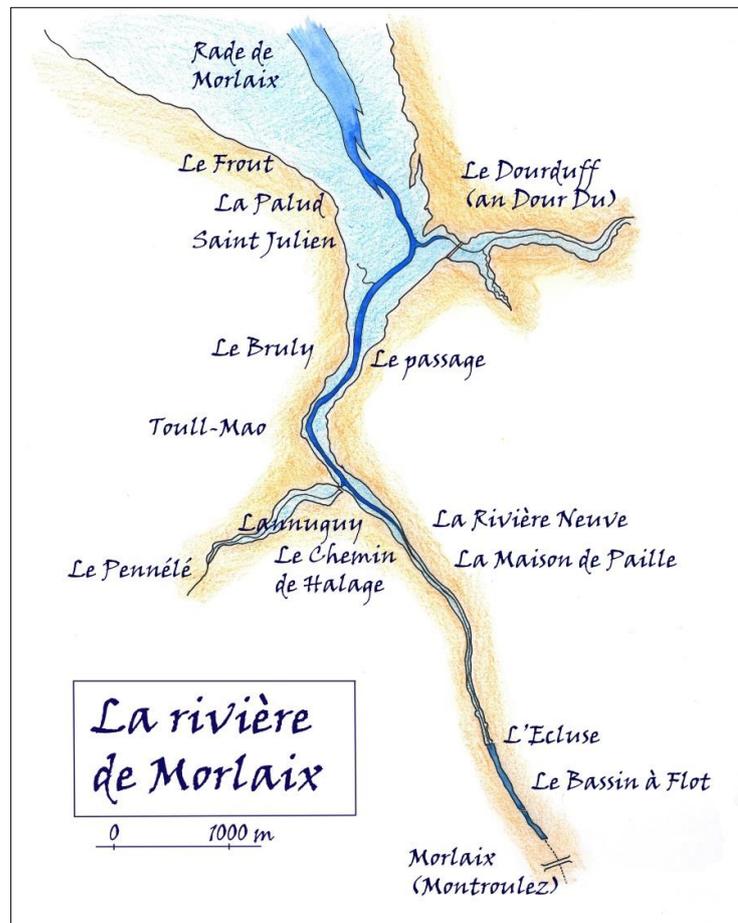
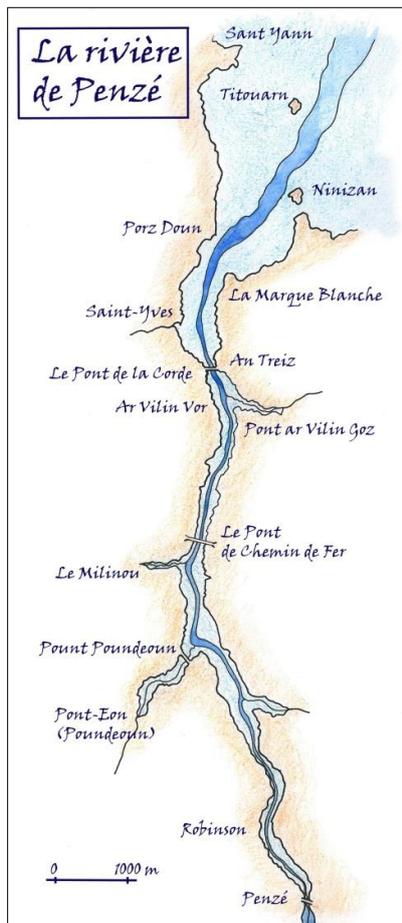
<sup>4</sup> Ancien coquillier de Logonna (29), reconverti en sablier sur l'île de Batz où il a été exploité par la famille Cabioch d'octobre 1946 à janvier 1952. Il pouvait charger 16 m<sup>3</sup> de sable environ.

<sup>5</sup> Pierre-Yves Decosse nous précise : *la cordelle était un cordage assez fin en sisal (appelé coco par les marins). Le sisal flotte, contrairement au chanvre couramment utilisé pour tous les cordages du bord, mais nécessite d'être bien séché. On la voit souvent sécher dans les haubans des voiliers caboteurs au port.*

<sup>6</sup> Appelé "**bricole**" par les mariniers : "harnais de toile pour le halage à dos d'homme". Dictionnaire marinier illustré, Dantec, Bief Edition, Saint Jean de Losne, 1998.



## Histoire maritime de Bretagne Nord



Les deux rivières bretonnes où l'on cirgue.

### Des anecdotes

Inévitablement, des anecdotes surgissent des mémoires lorsqu'on évoque le cirgage. Une fois, à bord du Morlaix, le patron avait mis son gendre à terre avec l'idée de profiter de sa force. En guise d'encouragement, il le gratifia d'un "*Chach 'ta, feneant !*" (tire donc, fainéant !). Mécontent, le jeune se rebella, balança la ligne à l'eau et lança un "*Va reor, houc'h koz !*" (mon cul, vieux cochon !) à son beau-père. En punition, l'insoumis dut rejoindre Roscoff à pieds.

Un autre jour, toujours à bord du Morlaix, chargé de 25 ou 26 m<sup>3</sup> de sable, une fois passé le dernier tournant de la rivière, le patron proposa de cirguer avec le cheval du relais. Jobé, le père de Jacquot Cabioch, alla donc chercher le cheval de M<sup>me</sup> Kerbrat, près du Dauphin. L'équipage, probablement pressé d'atteindre Morlaix, tira aussi sur la ligne. En fin de parcours, une fois arrivés au niveau de l'écluse, le cheval tomba pour ne pas se relever ! Ce qui fit dire à Louis Baol<sup>7</sup>, qui faisait partie de l'équipage : "*Ni 'zo solitoc'h evit eur marc'h !*" (nous sommes plus costauds qu'un cheval !).

<sup>7</sup> Surnom de Louis Le Saout. Il s'agit d'un surnom généalogique comme il en existe beaucoup dans les sociétés traditionnelles. Louis Baol est le fils de Pôl ar Zaout. Il faut donc comprendre le surnom comme étant "Louis (fils de) Paul".

Avril 2018 Yann Riou

<http://www.histoiremaritimebretagenord.fr/>

Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 2.0 France





## Histoire maritime de Bretagne Nord

Parfois, à défaut de cheval, on s'adjoignait l'aide d'un *sirgaer*<sup>8</sup>, sorte de docker désœuvré "ruzant" ses sabots du côté du chemin de halage afin de proposer ses services, en échange d'un coup à boire et de quatre sous. C'étaient les mêmes hommes qui se retrouvaient en saison sur la place de la cathédrale à Saint-Pol de Léon, pour vendre leurs bras à la journée ou à la semaine. A une époque où les désherbants chimiques n'étaient pas encore connus, c'étaient des journaliers, souvent dans la misère, qui effectuaient ce travail. La place du *Kreisker* ressemblait alors quelque peu à une foire pour le recrutement, version moderne d'un marché aux esclaves.

A évoquer la remontée de la rivière de Morlaix, Jacquot se souvient du toueur, petit remorqueur qui, entre Locquéolé et Le Dourduff, prenait en charge les gros bâtiments de commerce comme les trois-mâts ou encore les cargos. Dans ce cas, le mot *cirguer* n'était pas employé et, bien entendu, les petits sabliers de Batz ou de la Baie de Morlaix ne faisaient jamais appel au toueur. L'existence de ce type de remorqueur constituait un marqueur du dynamisme économique du port de Morlaix.

Les femmes de Locquéolé vendaient également leurs bras pour déhaler les goélettes jusqu'à Morlaix. On est ici dans une pratique plus ancienne et Jacquot signale humblement "*je n'en sais pas plus, je n'ai fait qu'entendre...*" Un groupe de "cirgueseuses"<sup>9</sup> donc, comme on a pu en voir en d'autres points du littoral français (Le Tréport, Les Sables d'Olonne...), remplaçaient les bêtes de somme sur le chemin de halage.



*Au Légué, port de Saint-Brieuc, 4 hommes déhalent un navire sortant, un petit métier permettant aux moins aisés trainant sur le port de gagner quelques sous. Le sloup de cabotage au second plan se déhale à la godille.*

<sup>8</sup> Le français correspondant, "cirgueur", n'a pas été relevé au cours de mes enquêtes.

<sup>9</sup> Le féminin de "cirgueur" n'a pas été recueilli oralement.



## Histoire maritime de Bretagne Nord

### Cirguer ou cirriguer ?

Dans mes écrits publiés sur l'île de Batz, j'ai adopté la forme "cirriguer" pour le verbe qui nous intéresse ici, forme que j'avais recueillie plus fréquemment que la concurrente "cirguer". Cette variante mérite quelques explications.

Lors de mes enquêtes à Lampaul-Plouarzel, j'ai noté une tendance à faire apparaître des voyelles là où il n'y en a pas. Le mot coffre, qui désigne le banc-coffre au pied du lit-clos dans le mobilier traditionnel, est lexicographié *arc'h*. Tel quel, il est incompréhensible ou presque pour l'oreille des bretonnants qui prononcent distinctement *arac'h*. Les non-bretonnants du secteur l'emploient d'ailleurs sous la forme *narac'h*, après agglutination de l'article défini. D'où le toponyme Le Narac'h, qui désigne une roche à proximité de la pointe de Beg ar Vir. Dans cet ordre d'idée, certains locuteurs prononcent *foroc'h* au lieu de *forc'h* (fourche), *parek* pour *park* (champ clos). C'est sous l'accent tonique, après glissement de la longueur d'une voyelle à la consonne qui la suit, que se crée ce genre de phénomène qualifié d'épenthèse. Dans cette logique, le nom de la commune Plougoulm est prononcé localement *Plougouloum*, forme retenue comme étant la version officielle<sup>10</sup> bretonne du toponyme.

Sur Batz, le phénomène est courant et rend parfois difficile la compréhension de mots. Ainsi lorsqu'on m'a expliqué qu' "*il y avait un arabe à Keravel qui nous servait de repère*", j'ai connu un petit moment de flottement... Il s'agit en fait du mot "arbre" qui donne facilement "arbe" à l'oral, puis le phénomène décrit plus haut se met en place, l'accent tonique étant sur la première syllabe, d'où le fameux "arabe" qui ne vient pas d'Afrique du Nord. Jean-Philippe Follet, dans la partie "Variété de français oral en usage dans l'île de Batz" de sa thèse<sup>11</sup>, constate "une tendance à développer une voyelle épenthétique à l'intérieur du groupe consonantique après R roulé"<sup>12</sup>. Il qualifie ce processus de *svarabhakti* et en fournit plusieurs illustrations relevées sur l'île : *en perm'* donne *en perèm'*, *les Corses* donne *les Corosses*, *la porte* donne *la porotte*, etc. Les prénoms sont aussi affectés par ce *svarabhakti* : *Marc* donne *Marec* et *Bernard* donne *Berenard*. C'est donc suivant ce trait dialectal que le verbe *cirguer* a glissé vers *cirriguer*.



*Jacquot Cabioch, informateur principal de Yann Riou pour son livre « Marins et bateliers de l'île de Batz »*

<sup>10</sup> Lec'hanvadurez Breizh, Répertoire des noms de lieux de Bretagne, *Ar greizenn-enklask war an Anvioù-lec'h*, La commission de Toponymie, Skol Uhel ar Vro, Rennes, 1993, p. 65.

<sup>11</sup> Ile de Batz, essai de recherche ethno-textuelle, "ar marh gwenn" ou l'approche ethnolinguistique d'une île bretonne, thèse de doctorat de III<sup>ème</sup> cycle, sous la direction de Jean Le Dù, Université de Bretagne Occidentale, Brest, 1985, 3 tomes, 1320 pages (353+529+438).

<sup>12</sup> tome III, p. 70.

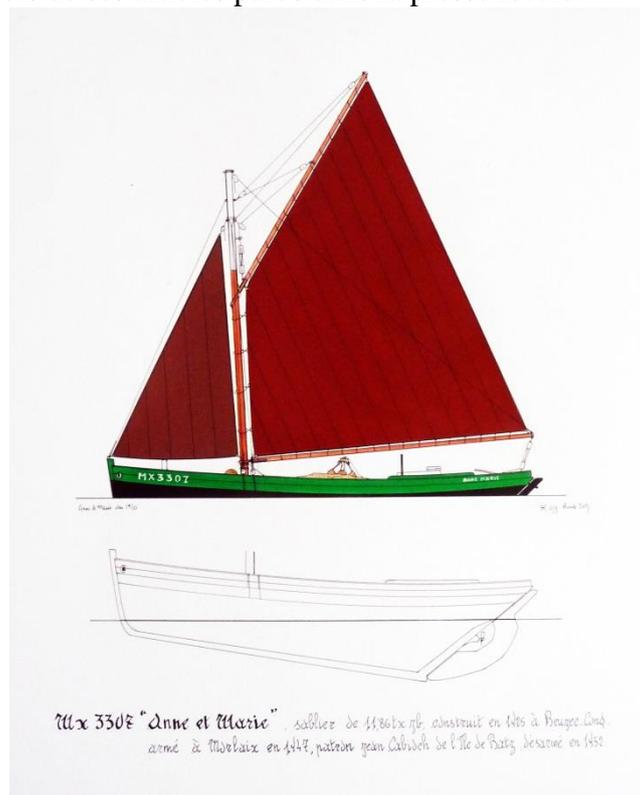


## Histoire maritime de Bretagne Nord

### "Cirguer", attesté localement et anciennement

L'aire de diffusion de ce verbe original semble très restreinte. Cirguer se rencontrerait dans le vocabulaire de la Baie de Morlaix, entre l'île de Batz, Penzé et Morlaix et nulle part ailleurs en Bretagne qui, par ses nombreuses rivières à marée propices au cabotage, présente pourtant de multiples occasions d'employer ce mot.

La première fois que j'ai pu trouver ce mot écrit, c'est en lisant un article rédigé par Louis Priser, instituteur, romancier et correspondant du Télégramme à l'île de Batz durant de longues années. Il écrivait en 1970, dans les colonnes<sup>13</sup> du concurrent de l'Ouest-France : "*On hissait les voiles et, le courant aidant, on s'engageait dans la baie de Penzé. Là, une fois encore, les collines détruisaient le vent. Il fallait ajouter une corvée aux autres : celle de "cirguer". Un long filin fixé en tête de mât, lové, était déposé sur une "palud" à la hauteur de Pont-Eon. Deux haleurs halaient sur des chemins impossibles pour aider le bateau à remonter jusqu'au quai où attendait M<sup>me</sup> Le Sann pour indiquer, en bordure de la place, l'endroit du déchargement.*" Natif de Taulé, Louis Priser a grandi à Penzé. A l'écoute des anciens, il a produit par la suite de nombreux écrits à forte valeur ethnographique, tant dans ses romans qu'au travers de ses articles parus dans la presse locale.



*"Anne et Marie" sablier de l'île de Batz. Pendant la guerre, malgré la motorisation bien utile, les marins étaient parfois contraints de cirguer pour remonter à Morlaix ou à Penzé. Le carburant était rationné... Dessin Henry Kerisit.*

<sup>13</sup> Le Télégramme de Brest et de l'Ouest, 2 octobre 1970. Article " Déserté à présent, Penzé fut autrefois un important port sablier".



## Histoire maritime de Bretagne Nord

La seconde fois, c'est grâce à un tuyau de Jean-Philippe Follet que j'ai pu faire un bond dans le passé et remonter jusqu'au début du XIX<sup>ème</sup> siècle. Le numéro de Bretagne Linguistique qu'il me signale aimablement<sup>14</sup> est en effet consacré à un linguiste méconnu, Pierre Joseph Jean de Coëtanlem de Rostiviec (Saint-Martin des Champs 1749 - Henvic 1827). Ce noble érudit se passionna pour la langue bretonne et, dans son manoir de Trogriffon<sup>15</sup> sur les bords de la rivière la Penzé, il rédigea un monumental dictionnaire de 8334 pages en 8 volumes<sup>16</sup> ! Son travail, qui est pour l'essentiel une compilation des dictionnaires de référence disponibles à son époque<sup>17</sup>, présente en réalité peu d'intérêt pour les lexicographes, si ce n'est quelques pépites parsemées ici et là qu'il faut savoir débusquer. Fanch Roudaut<sup>18</sup> avait, dès 2005, noté l'intérêt de ce dictionnaire pour le breton du bord de mer, bien maîtrisé par notre noble érudit.

Et c'est donc dans ce dictionnaire de type encyclopédique, rédigé entre 1808 et 1820 par un témoin de la vie maritime en baie de Morlaix, qu'on trouve trace du mot "cirgue", sous l'entrée *sirga* :

SIRGA, haler, traîner, tirer un bateau à la traîne, remorquer. Remulcare, trahere. Nos lexicographes n'ont pas connu ce mot qui est cependant très usité chez les nautonniers voisins de nos côtes et des bras de mer. *Sirgharez* est le halage, l'action ou l'art de haler, et *sirgheres* est le cable ou la corde dont on se sert pour l'opération, pl. *sirgheresou*.

Il s'agit donc ici de la première attestation du terme *sirga* dans la langue bretonne. On notera que le terme *sirgaer*, "cirgueur", obtenu à Batz lors de mes enquêtes en 2018, n'est pas présent dans la somme produite par de Coëtanlem. Et *sirgerez*, cordelle, est devenu *linenn* chez les marins de Batz.

Si le mot est bien anciennement attesté dans le breton de la Baie de Morlaix, son origine linguistique reste à aborder.

---

<sup>14</sup> Par courrier électronique en date du 20 février 2018 : *Pour ce qui est du verbe sirguer (même page), vous trouverez son explication dans le n° 17 de la Bretagne Linguistique, p. 118-121 (Termes nautiques bretons relevés par Coëtanlem).*

<sup>15</sup> Ce toponyme est inconnu des anciens de Batz. Le bras de mer qui quitte la Penzé pour se diriger vers le manoir est appelé *Ar Vilin Vor* par les îliens, en référence à un ancien moulin situé au bord de la rivière.

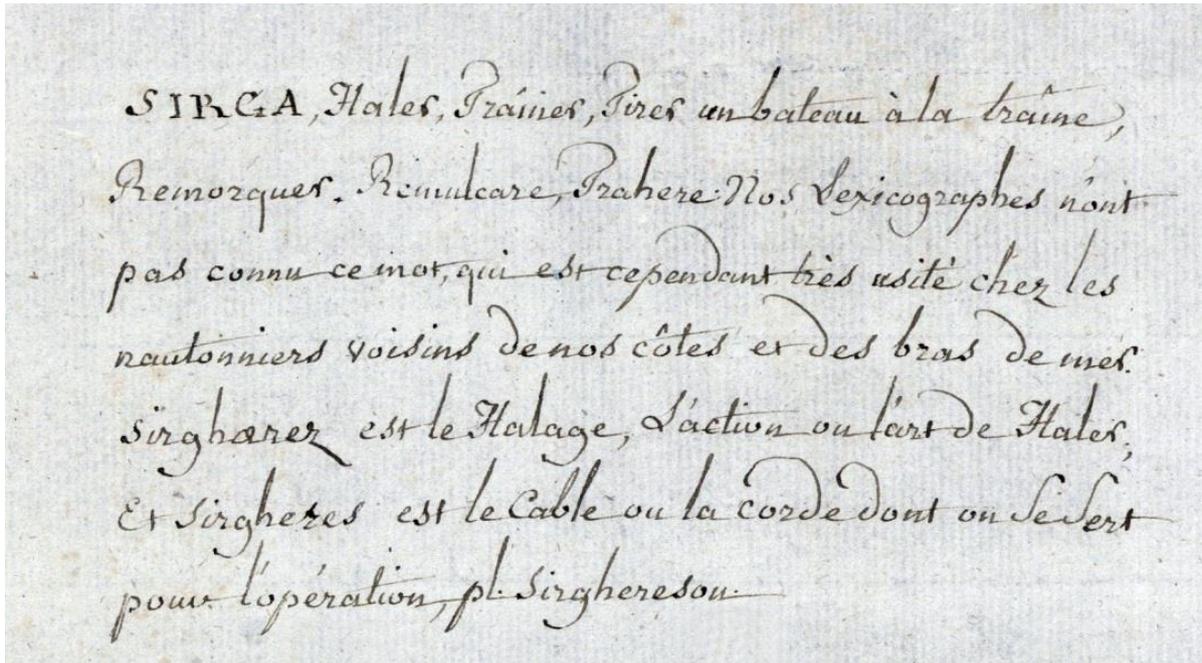
<sup>16</sup> Voir "Les mots et les causes du *Dictionnaire* de Coëtanlem", Ronan Calvez, in *Bretagne Linguistique* n°17, 2013, pp. 15-23.

<sup>17</sup> Julien Maunoir (1659), Grégoire de Rostrenen (1659) et Dom Louis Le Pelletier (1752).

<sup>18</sup> "Le littoral de Monsieur de Coëtanlem, lexicographe breton (1749-1827)", *Terres marines. Etudes en hommage à Dominique Guillemet*, Rennes, PUR - Université de Poitiers, 2005, pp. 107-114.



## Histoire maritime de Bretagne Nord



Extrait du dictionnaire manuscrit de Pierre Joseph Jean de Coëtanlem de Rostiviec  
(Coll. Ville de Brest - Médiathèque des Capucins)

### Une origine romane<sup>19</sup>

Daniel Le Bris, dans le cadre d'un article<sup>20</sup> consacré à quelques termes nautiques du dictionnaire de de Coëtanlem, traite du vocable "cirguer". Notre chercheur constate que "nous n'avons pas trouvé de mot apparenté à sirga dans les autres parlers bretons (...) Dans les autres langues celtiques, aucun mot ne semble pouvoir être rapproché de sirga." Une origine celtique est donc à exclure.

Les recherches dans les langues romanes seront, quant à elles, plus productives. En effet, très rapidement, de nombreux dictionnaires attestent le mot en espagnol<sup>21</sup> (*sirga* : cordelle), en portugais et en catalan (verbe *sirgar*), en béarnais et en gascon (*cirgà* : haler ; *chirgà* : tirer dur)... Après avoir démontré l'origine romane du terme qui nous intéresse, Daniel Le Bris explique sa présence incongrue dans la région de Morlaix par le dynamisme de l'exportation de la toile de l'arrière-pays morlaisien vers la péninsule ibérique<sup>22</sup> et les liens qui ont pu se tisser entre marchands et importateurs.

<sup>19</sup> Cette origine romane était pressentie par un lecteur du Chasse-Marée : *Je pense qu'on peut le rapprocher sans risque du mot gascon "cirgue" ou "chirgue", qui donne "zirga" en basque (prononcer "sirga") et qui désigne la cordelle. Ce mot a donc probablement une origine latine.* Philippe Saint-Arroman, courrier des lecteurs, CM 294, mars 2018, p.15.

<sup>20</sup> "Entre Penzé et Rivière de Morlaix: termes nautiques bretons relevés par Coëtanlem", La Bretagne Linguistique n°17, 2013, pp.111-123.

<sup>21</sup> Le Nuevo diccionario esencial de la lengua española, Santillana, Madrid, 2000, donne pour l'entrée *sirga* : *s. f. Cuerda gruesa empleada para tirar las redes, remolcar embarcaciones desde tierra, principalmente en la navegación fluvial, y para otros usos. Fam. Sirgar.* (Corde épaisse utilisée pour tirer les filets, remorquer depuis la rive, principalement dans la navigation fluviale, et pour d'autres utilisations. Fam. Sirgar). Et pour *sirgar* : *v. tr. Remolcar una embarcación desde la orilla tirando de una sirga.* (remorquer un bateau depuis la rive en tirant sur une cordelle).

<sup>22</sup> Noter les traductions de "chemin de halage" en espagnol : *camino de sirga*, en portugais : *caminho de sirga* et en catalan : *cami de sirga*.



## Histoire maritime de Bretagne Nord

Si l'origine romane est bien avérée, aucune filiation latine<sup>23</sup> n'a en revanche pu être établie à ce jour. Le dictionnaire espagnol Educalingo<sup>24</sup> indique en effet : *la palabra sirga procede de origen incierto* (le mot *sirga* procède d'une origine incertaine).



*Le halage à la cordelle est très ancien comme le montre ce bas-relief d'époque romaine conservé au musée d'Avignon.*

### Attestations dans le sud-ouest

On l'a dit plus haut, le vocable *chirguer* (ou sa variante) est attesté dans le sud-ouest de la France. C'est avec grand plaisir que nous avons pu le retrouver sous la plume<sup>25</sup> de Louis Larbaigt, né en 1915, fils et petit-fils de gabariers de Port-de-Lanne<sup>26</sup>. Le mot en situation reprend tout son sens, bien plus parlant qu'au travers de l'aridité d'un lexique. L'auteur évoque ainsi les *relais de chirgue* où l'on pouvait louer le service de bêtes de somme pour haler le bateau. L'interlocuteur, dont il s'agissait là d'une activité secondaire, était appelé *chirgaïre*. Il s'agissait en réalité d'un métayer ayant la chance de résider au plus près de la rivière et qui améliorait son ordinaire par ce service.

L'auteur évoque le changement d'animaux au relais de chirgue : *Au Bec-du-Gave, on dételait ; les mules faisaient demi-tour vers Guiche tandis que la gabare traversait vers la rive droite, côté Horgave, et que l'un des équipiers lançait le cordage de chirgue à terre, lové comme un lasso, ou parfois l'y transportait avec le couralin du bord. Il poursuit un peu plus loin en précisant que le chirgaïre détachait le bout de chirgue du joug et le passait à son relayeur en prenant soin de ne pas laisser mollir la chirgue : le contact avec l'eau l'aurait alourdi.*

<sup>23</sup> Les dictionnaires consultés proposent pour traduction latine de "corde" : *fumis, chorda, ceruchi, rudens, chorda dorsalis, filum, funiculus, linea, linum, copula, curcuba, fides* ou encore *restis* ; rien qui ne semble pouvoir être rapproché de *sirga*. Le terme *ceruchi* semble être un début de piste cependant. Il est en effet traduit par *balancines* (marine) et le graphème *ch* a valeur de [k] en latin... Voir [https://www.grand-dictionnaire-latin.com/dictionnaire-latin-francais.php?parola=ceruc\\*](https://www.grand-dictionnaire-latin.com/dictionnaire-latin-francais.php?parola=ceruc*). Le célèbre Gaffiot précise dans la traduction de "ceruchi" : *cordages qui tiennent la vergue horizontale*.

<sup>24</sup> <https://educalingo.com/fr/dic-es/sirga>

<sup>25</sup> Les derniers gabariers et les derniers pêcheurs de l'Adour, Louis Larbaigt, Editions Marrimpouey Jeune, Pau, 1977, pp. 28 ; 32-33 ; 51 ; 62.

<sup>26</sup> Commune sur l'Adour, située à une quinzaine de kilomètres de Bayonne.



## Histoire maritime de Bretagne Nord

L'auteur évoque également les *chirgaires à bœufs* ou *bouviers chirgaires* qui officiaient avant 1914.

La gabare commandée par son père, la *galupe* comme on dit sur l'Adour, construite en 1909 à Urt, mesurait 23 mètres de long, 4,60 de large et pouvait recevoir un chargement de 50 tonnes pour un tirant d'eau de 0,80 mètres. Elle était équipée de deux mâts en vergne, un *mât de voile* de 11 mètres et un *mât de chirgue* de 4 mètres. Ce dernier était bien sûr emplanté sur l'avant. La galupe disposaient de deux chirgues de 200 mètres ; la plus légère était appelée *chirgue de cheval* et servait en fait pour le halage par mulets. La seconde était réservée pour le halage par bœufs.



*Dans le port de Dax, une galupe est en déchargement à proximité immédiate des lavandières. On distingue nettement, sur l'avant, le mât de chirgue destiné au halage.*

Le récit de Louis Larbaigt évoque également la fin de la batellerie entre les deux guerres et la reconversion forcée de gabariers de l'Adour. Son oncle Jean se découvrit un don pour la conduite : *La vieille Renault n'était pas sans défaillance, mais Jean avait eu la sage précaution d'ajouter à l'outillage de dépannage une chirgue, comme à la galupe. Et quelques fois, la "onze chevaux" revenait (...) derrière un cheval ou derrière des bœufs.*

Un dernier mot pour signaler que *chirgue* était connu sous l'ancien régime sur la Dordogne<sup>27</sup>, dans le sens de "corde de mâturation".

<sup>27</sup> Un fleuve et des hommes, les gens de la Dordogne au XVIII<sup>e</sup> siècle, Anne-Marie Cocula-Vaillières, Tallandier, Paris, 1981, p. 428.



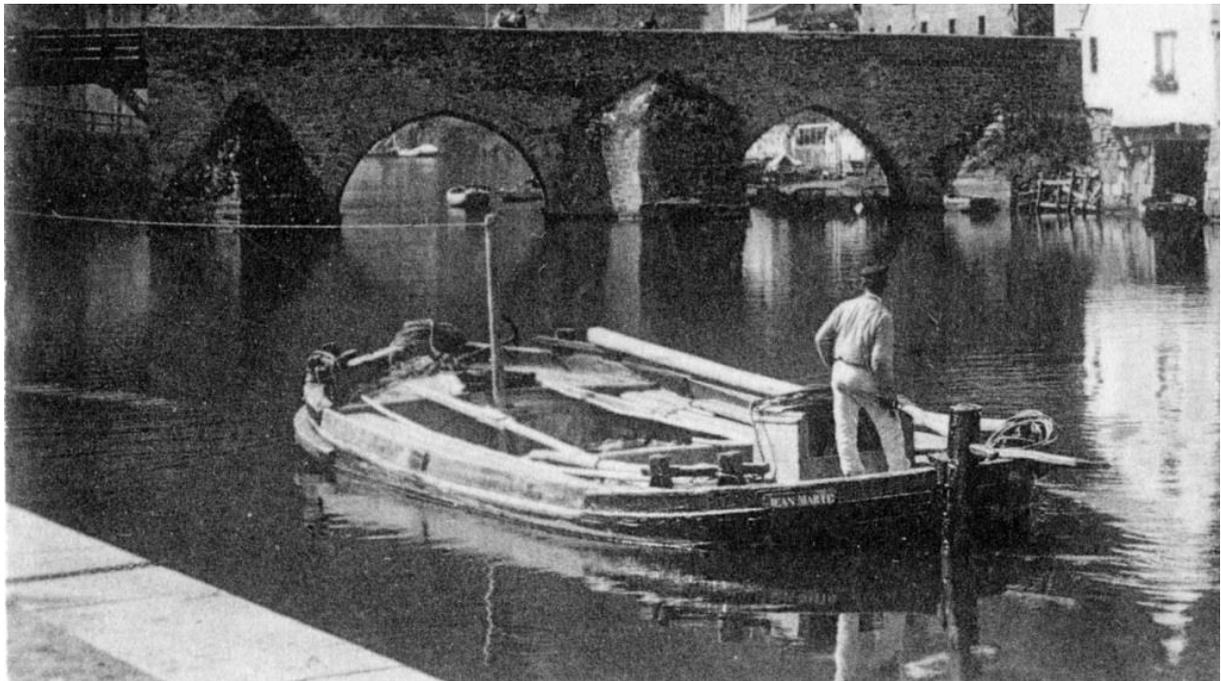
## Histoire maritime de Bretagne Nord

Finalement, contre toute attente, ce terme *circue* recueilli à l'île de Batz nous aura amenés bien loin des frontières de la Basse-Bretagne. Une promenade instructive qui pourrait en amener d'autres. En effet, dans le vocabulaire maritime recueilli auprès de nos îliens, quelques perles nous attendent. A suivre, avec ou sans circue...

Yann RIOU  
mars 2018

### Remerciements :

Alain Loussert , Daniel Giraudon , Guy Créach , Jacquot Cabioch , Jean-Philippe Follet , Manoussos Malicoutis (bibliothèque des Capucins, Brest), Marie-Rose Prigent (CRBC), Pierre-Yves Decosse, Zabeth.



*En aval du vieux pont de Dinan, le petit chaland de Rance "Jean-Marie" est déhalé à la cordelle avec un mâtereau, son mât et sa voile pour la navigation en estuaire sont posés en abord. Cette technique semble universelle ; seul le vocabulaire change...*

Avril 2018 Yann Riou  
<http://www.histoiremaritimebretagnenord.fr/>

[Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 2.0 France](#)

